



Comité de projet du projet éolien de Ernes Vendeuvre

04/05/2026

Sommaire



Historique

Présentation des Etats initiaux

- 1) Milieu physique et humain
- 2) Milieu naturel
- 3) Paysage
- 4) acoustiques
- 5) Raccordement
- 6) Urbanisme

Variantes d'implantation

Photomontages

Radars de compensation Météo France

Planning

Questions / Discussion

L'ÉNERGIE D'AGIR

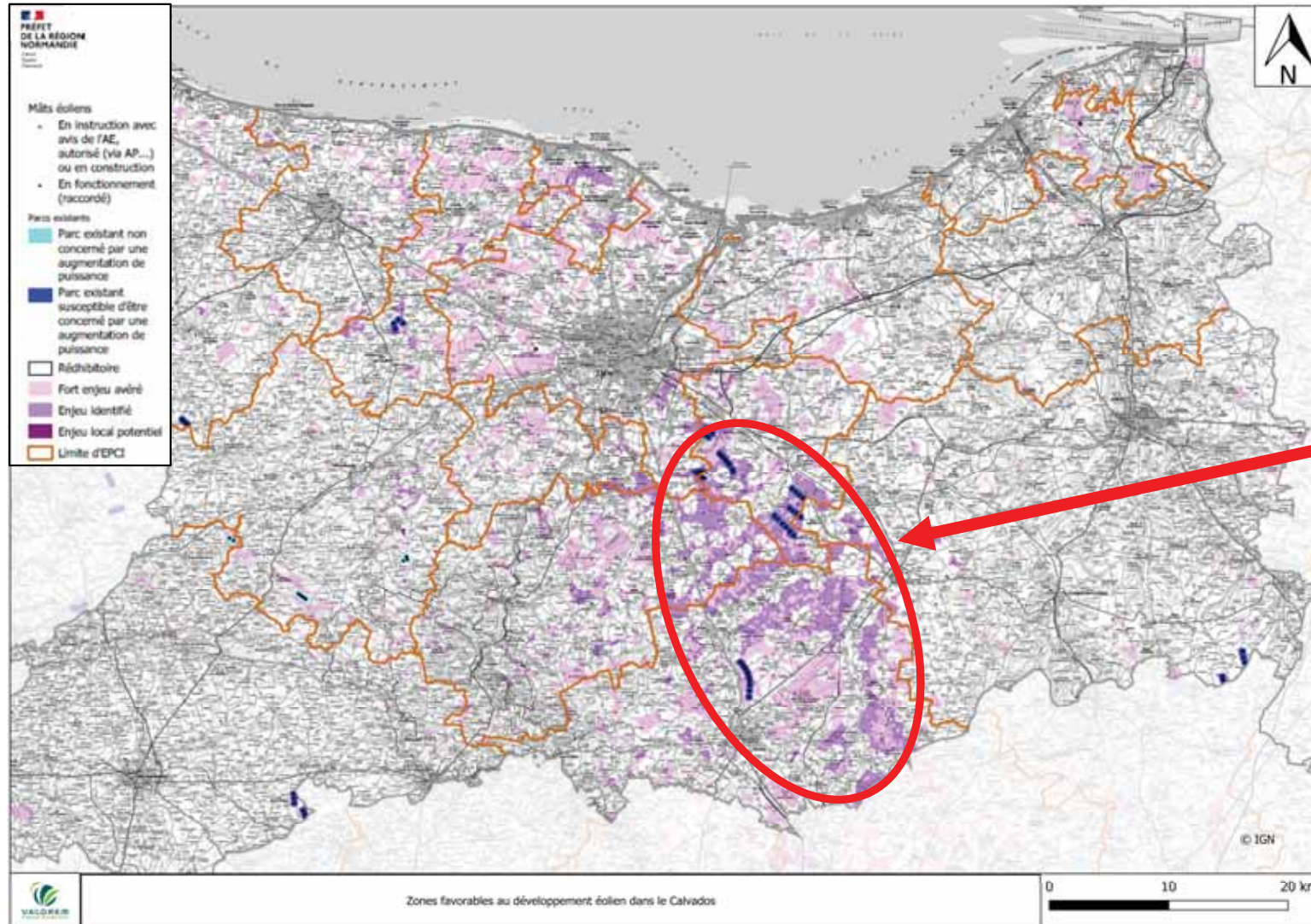


Historique



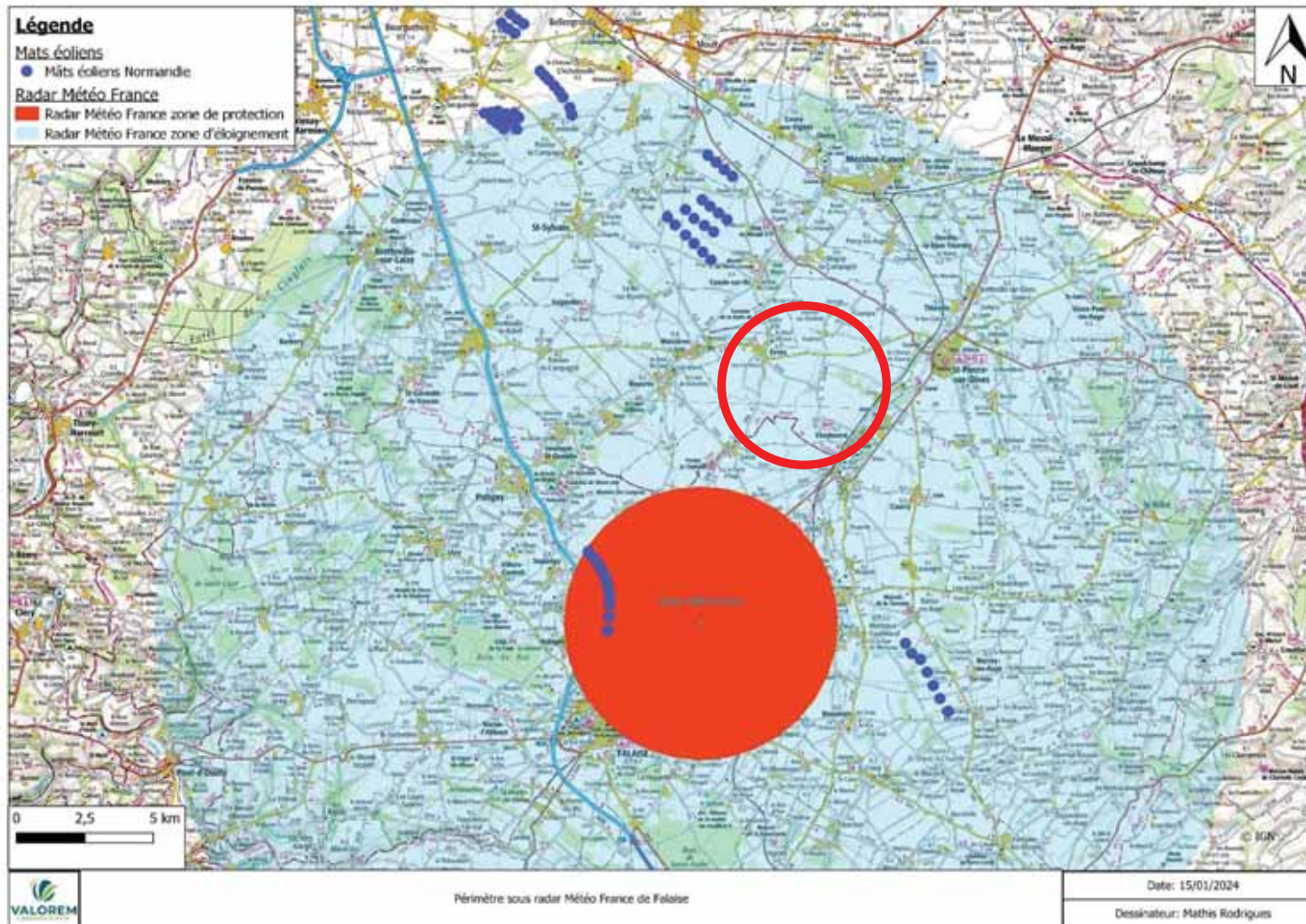
Le développement de projet

Zone favorable à l'éolien dans le Calvados



La Plaine sud de Caen est l'emplacement le plus favorable au développement éolien du Calvados

Localisation du radar météo France

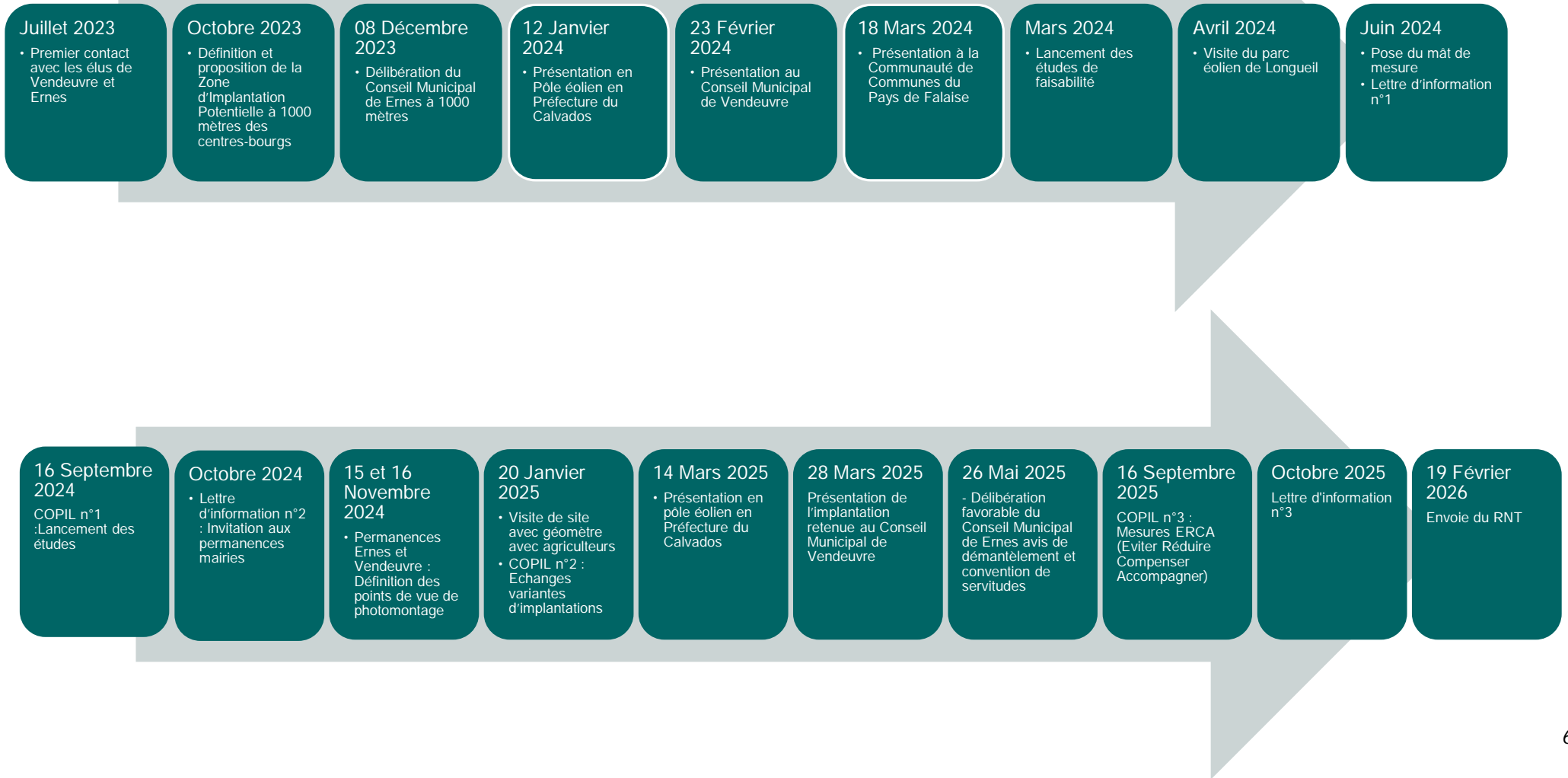


Mars 2023 : Loi accélération des énergies renouvelables introduit l'obligation potentielle pour les exploitants de parcs éoliens d'assurer la compensation de la gêne causée à Météo-France

Juillet 2023 : Arrêté pour encadrer la mise en place de radar compensatoires Météo France



Historique du projet



L'ÉNERGIE
D'AGIR



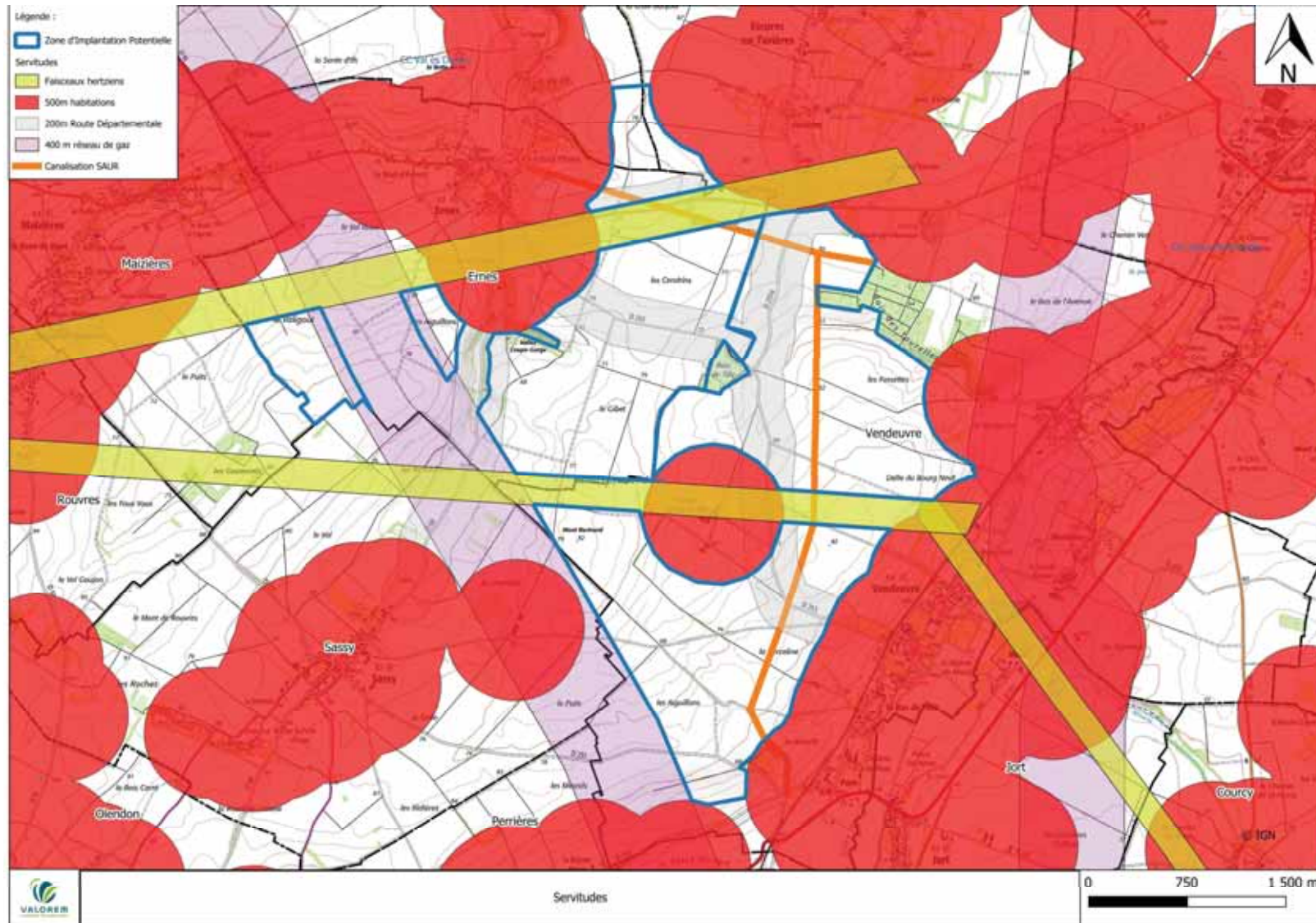
Etudes de faisabilité

L'ÉNERGIE D'AGIR

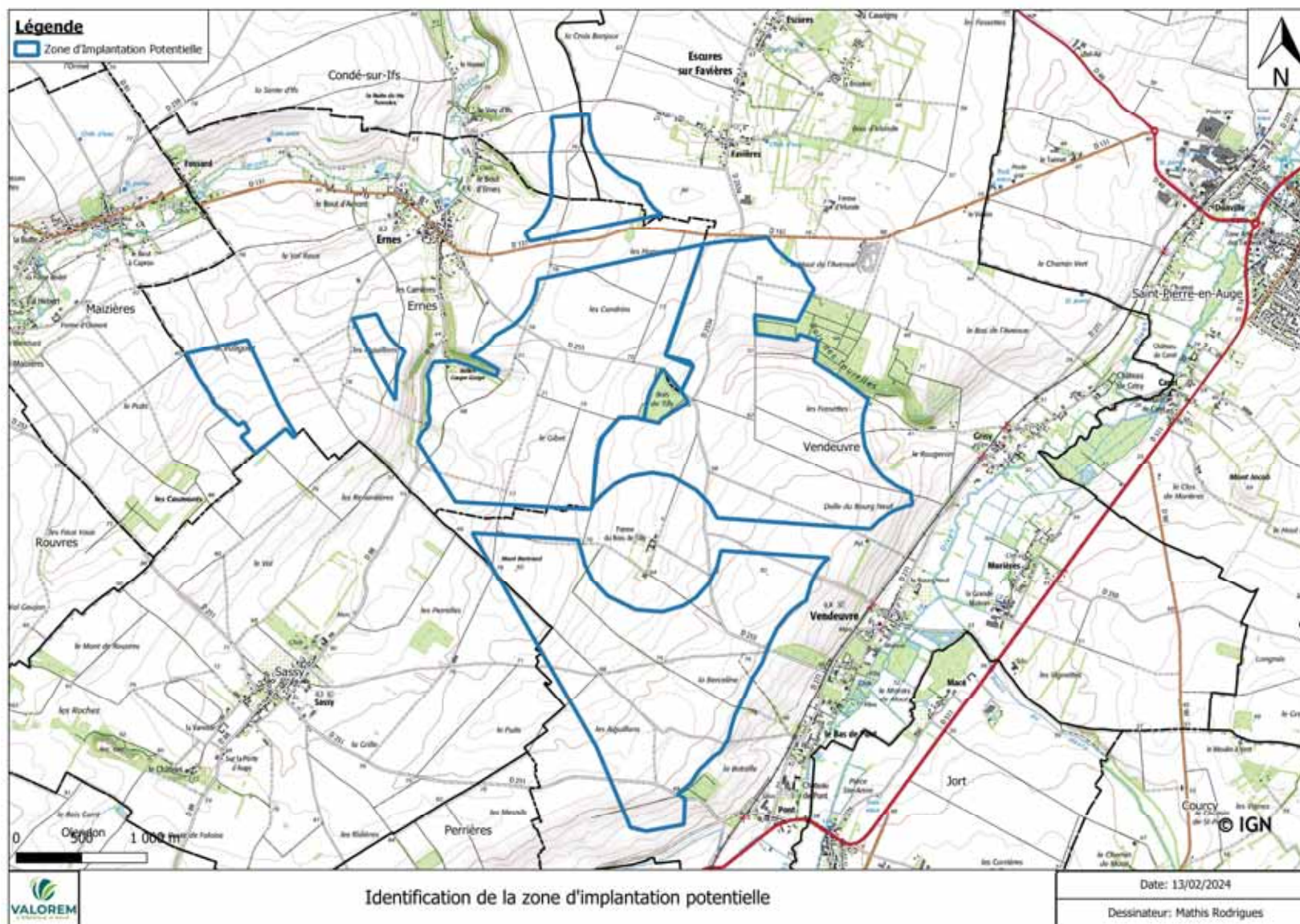


1) Milieu physique et humain

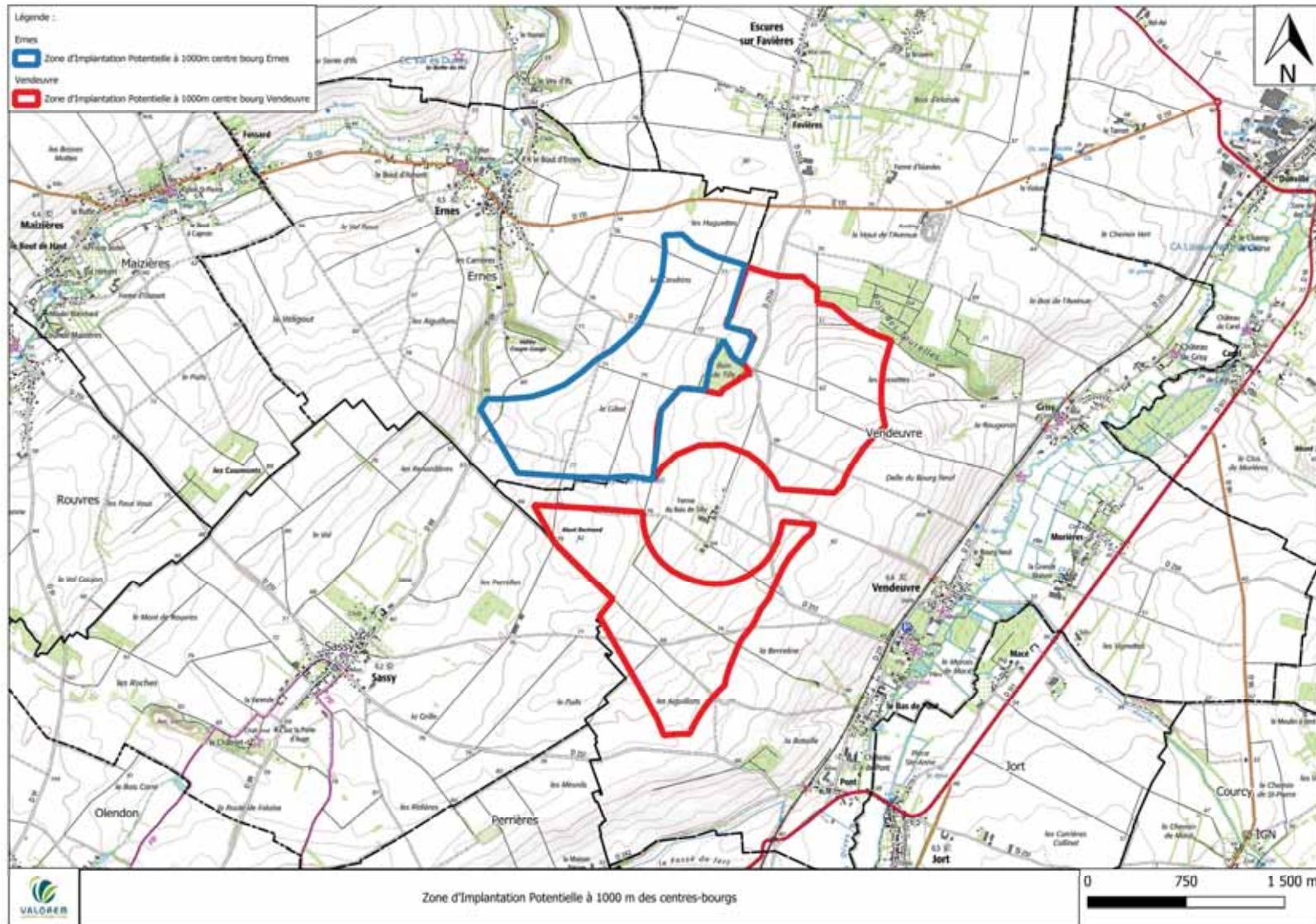
Milieu humain et physique



Milieu humain et physique



Milieu humain et physique

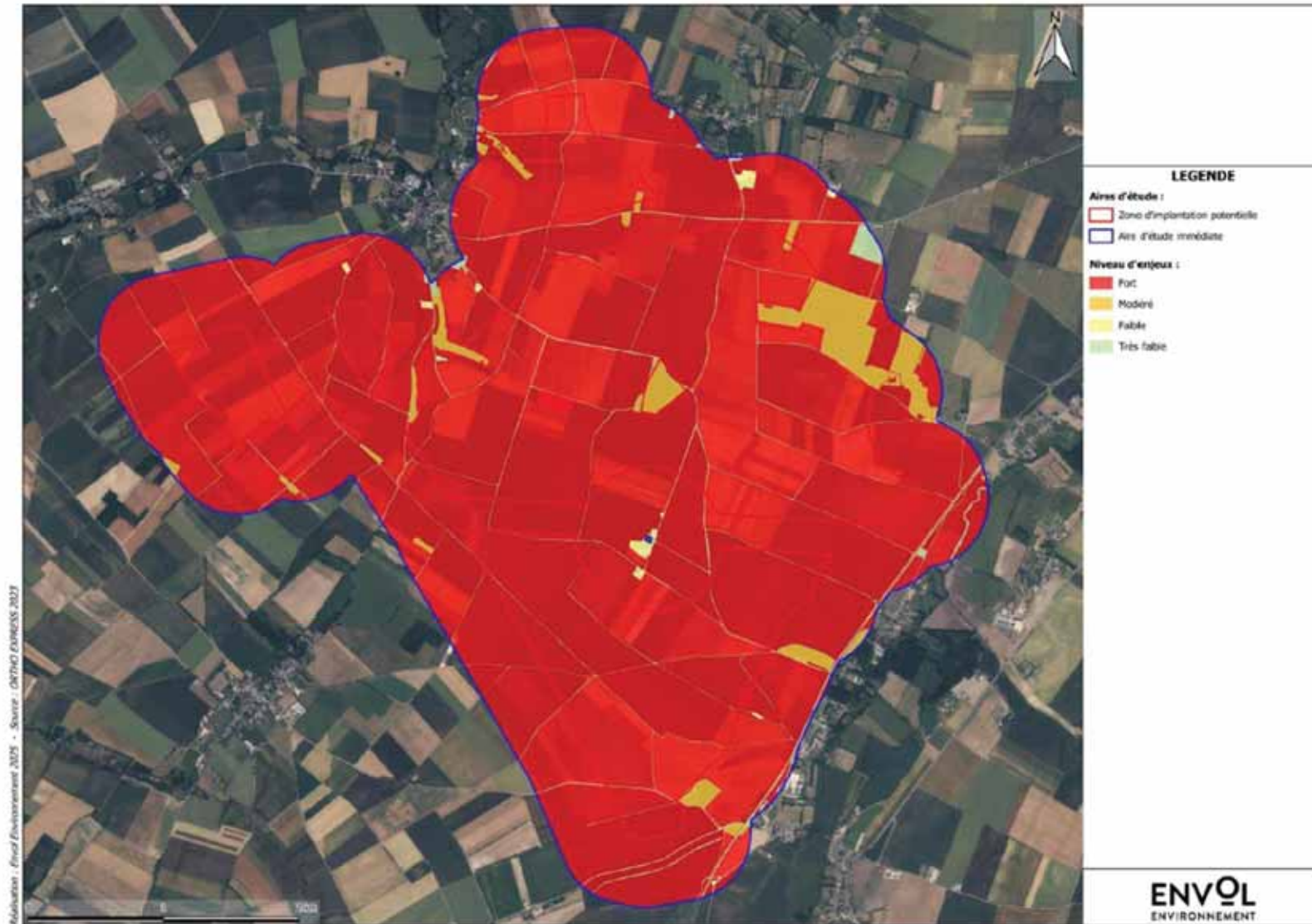


L'ÉNERGIE D'AGIR

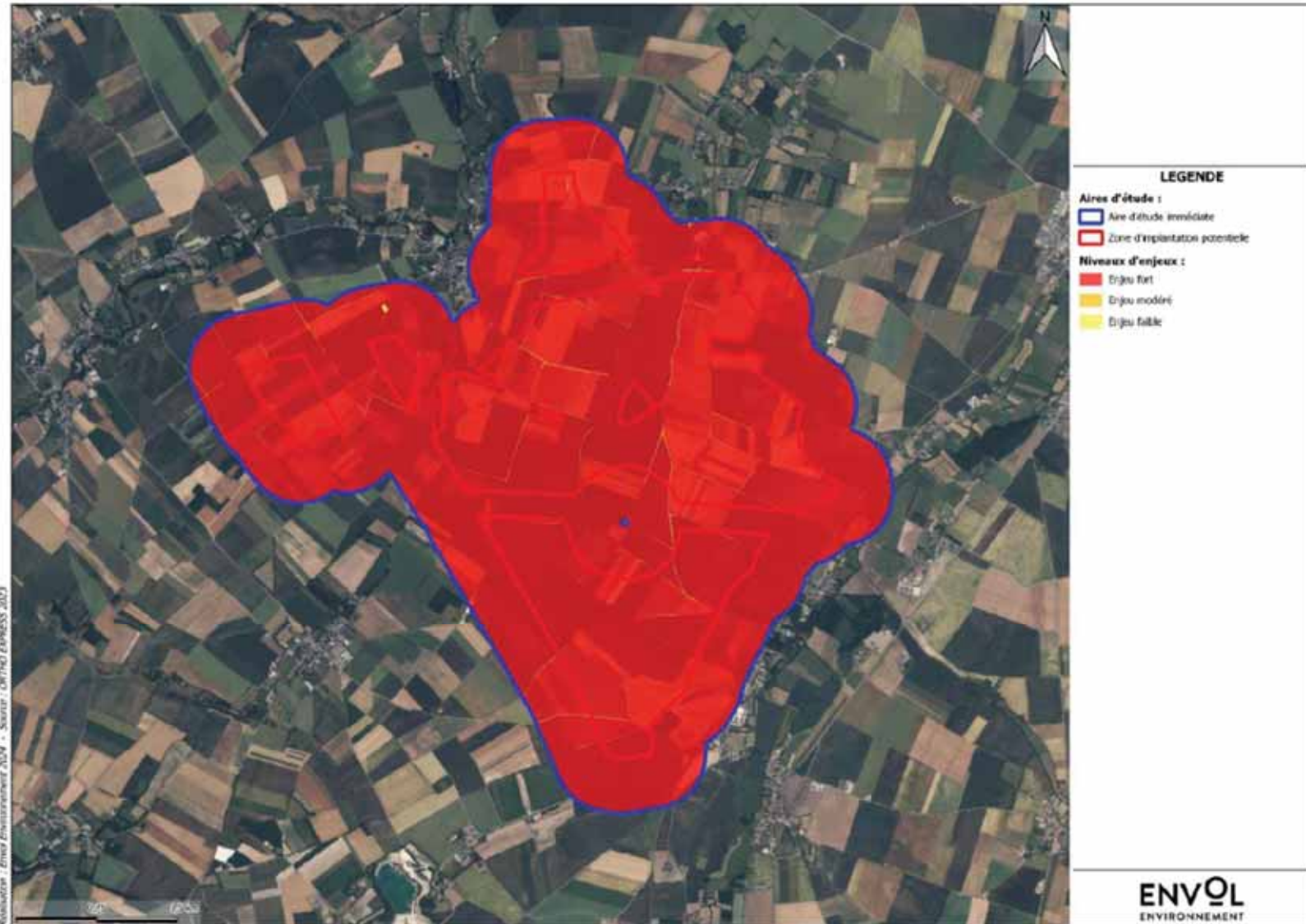


2) Milieu naturel : Enjeux écologiques

Milieu naturel - Enjeux globaux avifaune



Milieu naturel - Enjeux globaux chiroptère



L'ÉNERGIE
D'AGIR



3) Enjeux paysagers

Définition des aires d'étude



Niveau de sensibilité
 Négligeable Les tronçons des routes et itinéraires sont dessinés de la couleur correspondant au niveau de sensibilité de faible à très fort

Type de sensibilité
 O Visibilité (site)
 < Covisibilité

Aires d'étude
 ZIP
 Aire immédiate
 Aire rapprochée
 Aire éloignée

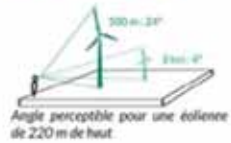
Parc éolien
 Autorisé et construit
 Autorisé non construit

Lieu de vie
 Pôle
 Village

Sites et paysages reconnus
 Paysage emblématique
 Ville d'Art et d'Histoire
 Jardin remarquable
 Bourg labellisé
 Panorama
 Site remarquable
 Château ou forteresse
 Eglise ou abbaye

ZIVmax (220m) - angle vertical

0°	5°
0.5°	10°
1°	30°
2°	180°



La ZIV est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles des éoliennes sur un territoire donné, compte tenu du relief et des principaux boisements.
 L'indicateur est ici l'angle vertical maximal des projets possibles à l'intérieur de la zone d'implantation.

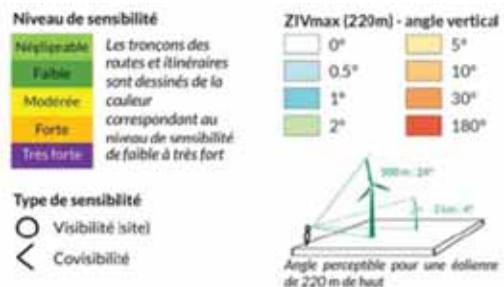
Patrimoine
 Monument Historique
 Site inscrit
 Site classé

Itinéraire touristique
 GR
 GRP
 Véloroute
 Chemin de St-Jacques de Compostelle



Réalisation : Envisiovisp. Sources : Scm IGN 100, IGN 100, ORAC et DREAL. BD topo. GR Info, Atlas des Paysages.
 Zivmax = WindPRO 4.1 avec Relief ; BD Alt 25 - Boisement : CN BD Topo (hauteur de 1.5m pour les forêts fermées et les peupliers / hollande
 de 5m pour les forêts ouvertes, vergers et haies) - Bati : BD Type (selon hauteur mesurée)

Définition des aires d'étude



La ZIV est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles des éoliennes sur un territoire donné, compte tenu du relief et des principaux boisements.

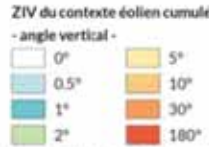
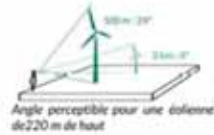
L'indicateur est ici l'angle vertical maximal des projets possibles à l'intérieur de la zone d'implantation.



Contexte éolien



Carte 219 : Zone d'influence cumulée sur le territoire d'étude



La ZIV est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilités potentielles des éoliennes sur un territoire donné, compte tenu du relief et des principaux boisements.

L'indicateur est ici l'angle vertical maximal des éoliennes en bout de pale du projet, des parcs construits, autorisés, en instruction avec et sans avis de l'AE connus. Cette cartographie reflète la prégnance maximale du contexte éolien cumulé.

Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

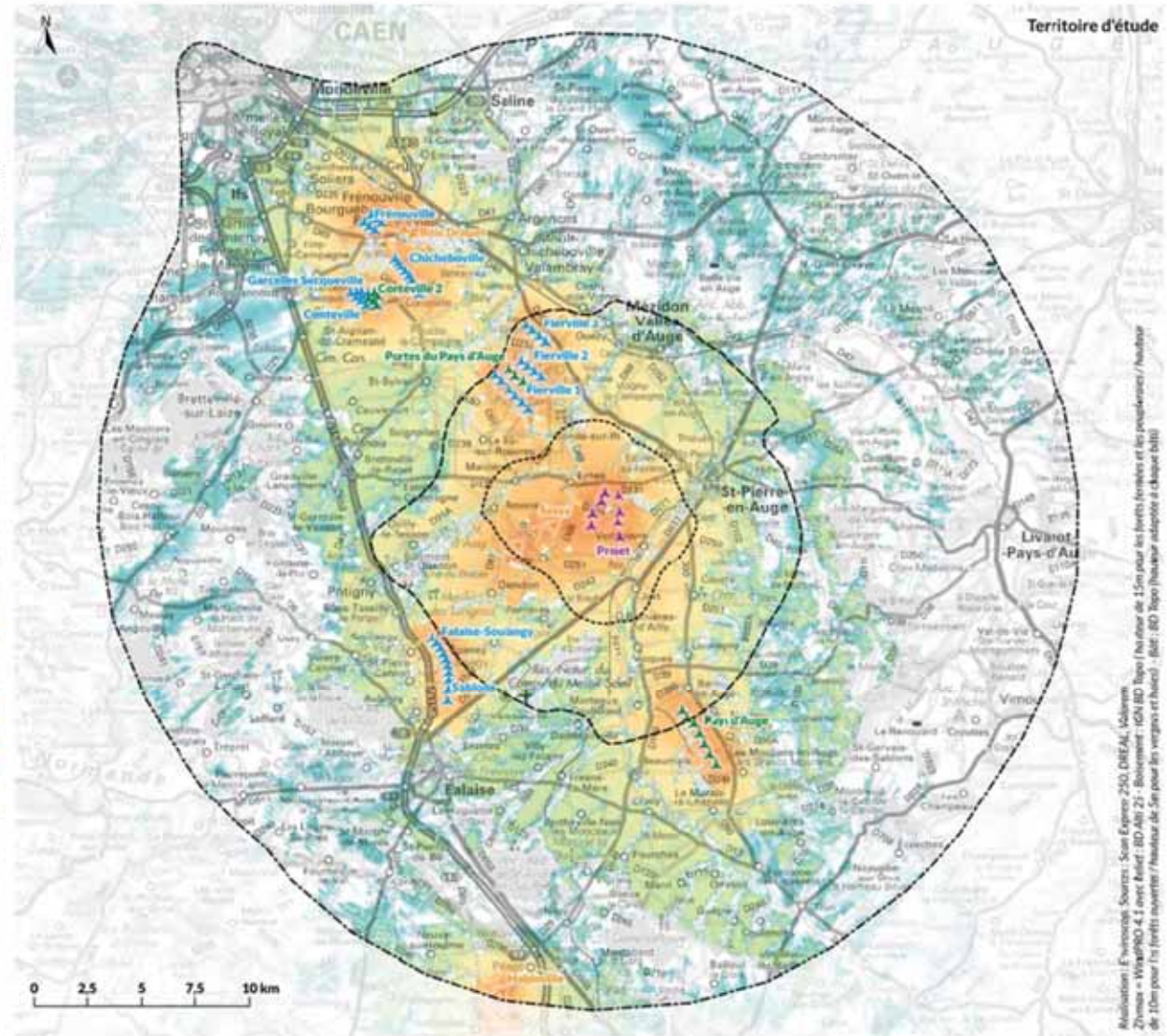
Parc éolien

- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- En instruction avec avis de l'AE
- En instruction

La Zone d'Influence Visuelle cumulée en angle vertical rend compte de la prégnance maximale de l'éolien sur le territoire d'étude. Le contexte éolien est moyennement dense. A l'échelle du territoire d'étude, des larges espaces de respiration se dégagent le long des massifs boisés du Cinglais et de Falaise à l'ouest et au sud, de la cuestas du Pays d'Auge à l'est et des Marais de la Dives au nord. Dans ces zones, l'éolien est faiblement prégnant voire pas du tout (angles d'environ 1° ou moins). A une échelle plus fine les vallées du Lizon et de la Dives forment dans les aires immédiate et rapprochée de fins couloirs où la ZIV cumulée est modérément prégnante (environ 2°) à faiblement. Ailleurs, la ZIV cumulée peut présenter des valeurs supérieures à 5° d'angle vertical, ponctuellement autour des parcs éoliens.

Le projet s'inscrit en continuité de parcs existants, dans la plaine de Caen. Sa contribution à la prégnance de l'éolien sur le territoire d'étude est significative dans l'aire immédiate ainsi que dans l'aire rapprochée (Cf. Carte 220). En effet, le projet augmente les valeurs de ZIV cumulée sur la portion nord-ouest/sud de l'aire rapprochée. Dans l'aire éloignée, la contribution du projet est en revanche peu significative du fait des reliefs et présence de végétation, en dehors des Plaines de Caen, de Falaise et d'Argentan.

Dans la suite du document il s'agira d'évaluer la participation du projet aux effets déjà en place, à travers l'analyse du risque d'encercllement, les photomontages à 360° et les photomontages à 120°.



Modélisation : E. Veronès. Sources : Snes, Espaces 250, DREAL, Valéryen
 ZIMAS - WindPRO 4.1 avec Relief - BD AN 21 - Boisement : IGN BD Topo (hauteur de 1.5m pour les forêts fermées et les prairies / hauteur de 10m pour les forêts ouvertes / hauteur de 5m pour les vergers et haies) - Bat : BD Topo (hauteur adaptée à chaque bat)

L'ÉNERGIE
D'AGIR




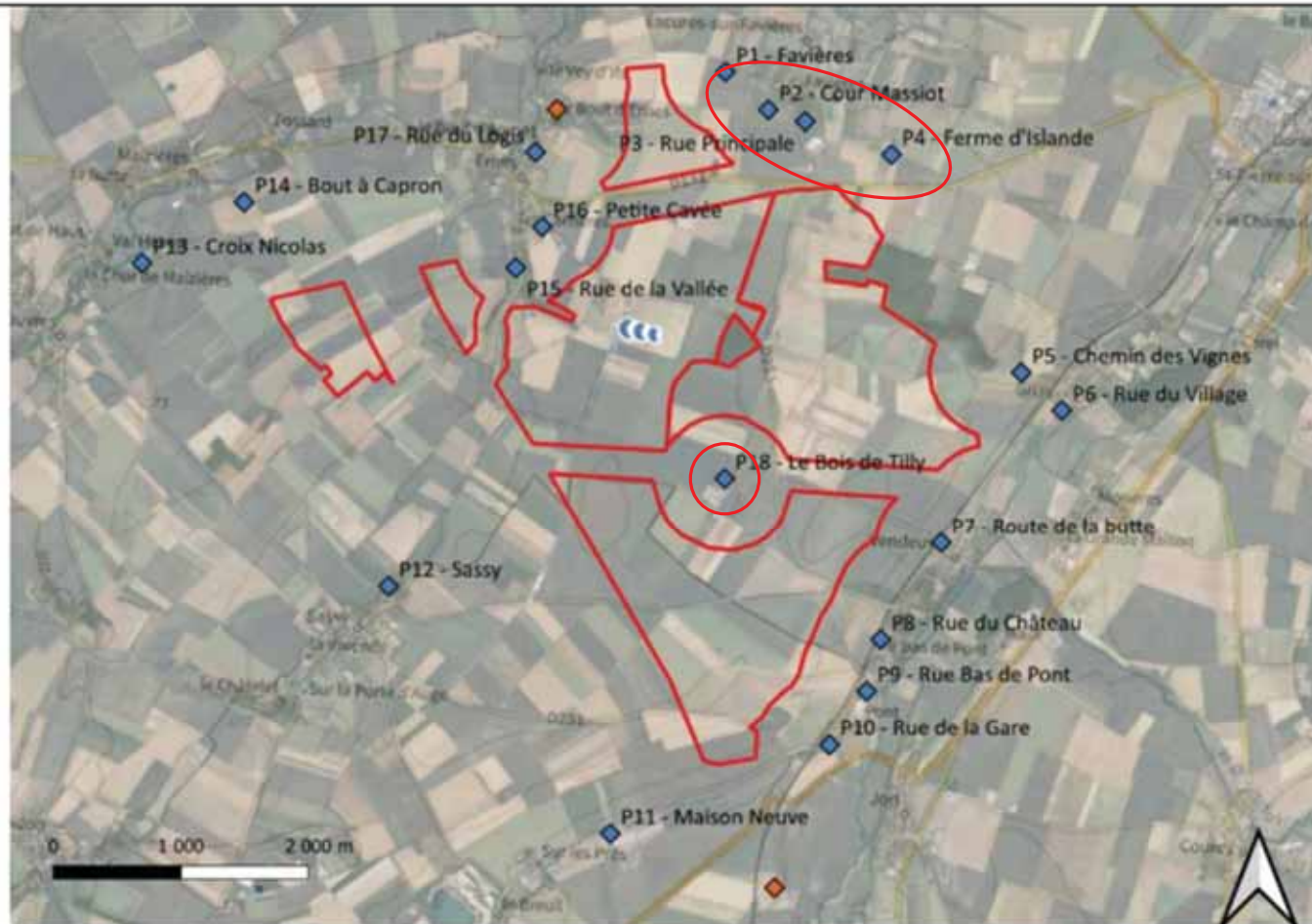
4) Enjeux acoustiques

Implantation des points de mesures acoustiques et de la station météorologique

- ◆ Points de mesure au voisinage (ZER)
- ◆ Points de mesure initialement prévus

— Zone d'implantation potentielle du projet

 **Mât météo VALOREM 122,5 m**
Coord. Lambert 93 : X= 742 043 Y = 6 996 227

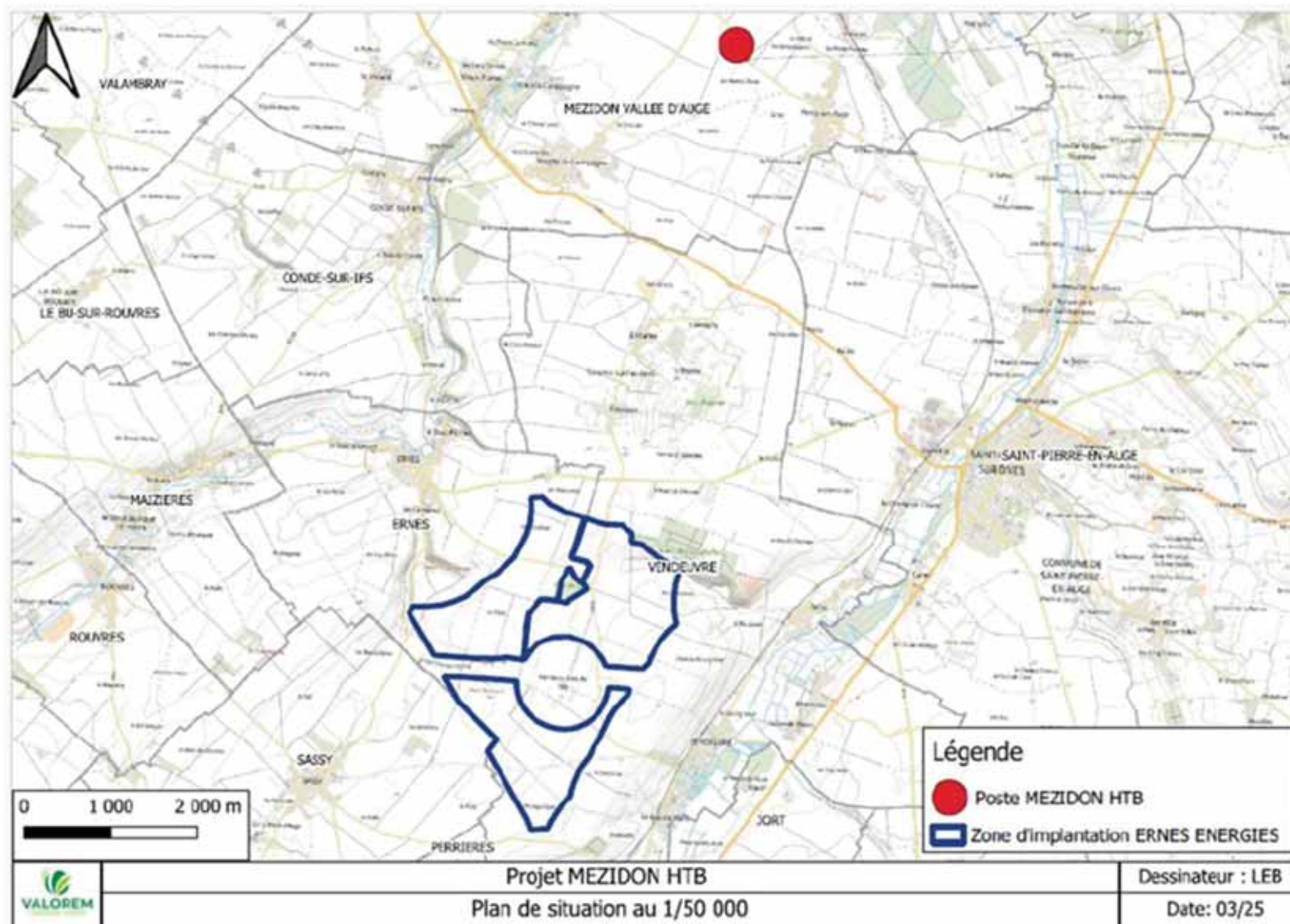


L'ÉNERGIE
D'AGIR



5) Raccordement

Raccordement



L'ÉNERGIE
D'AGIR



6) Urbanisme

Zonage d'urbanisme



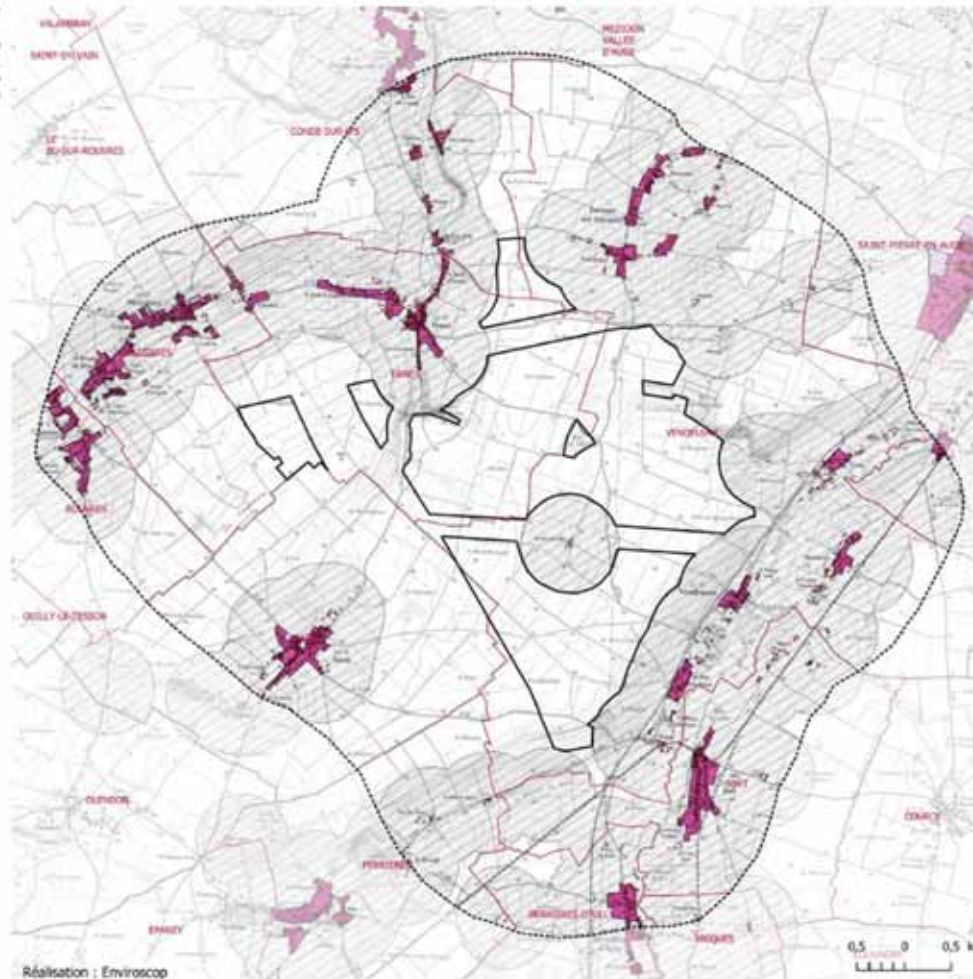
Carte 112: Ecartis aux habitations et zonage d'urbanisme dans l'aire immédiate

Source : Scan IGN V2, Cadastre vecteur Ministère des Finances, habitations à partir de la couche bâtie du cadastre de Bernières-d'Ailly, Condi-sur-If, Ernes, Jort, Mazières, Mézidon Vallée-d'Auge, Pemières, Rouvres, Saint-Pierre-en-Auge, Sazzy, Vendeuvre et Vicques et contrôlé par photo aérienne, zones destinées à l'habitation et des éléments à préserver depuis le Géoportail de l'urbanisme

Aire d'étude
ZIP
Aire immédiate
Limites communales
Commune

Zonage des documents d'urbanisme
Zone urbanisée (U) ou constructible (ZC)
Zone à urbaniser (AU)
500 m des habitations et zones destinées à l'habitat

Urbanisme
Habitation



Le parc éolien de Ernes Vendeuvre se situe sur les communes de Ernes et Vendeuvre dont les cartes communales ont respectivement été approuvées en 07/05/2008 et le 23/03/2008.

Le projet se situe sur des terrains en zone Non Constructible (NC) de ces deux communes, où les éoliennes sont autorisées. Le projet est soumis aux dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU)

L'ÉNERGIE D'AGIR



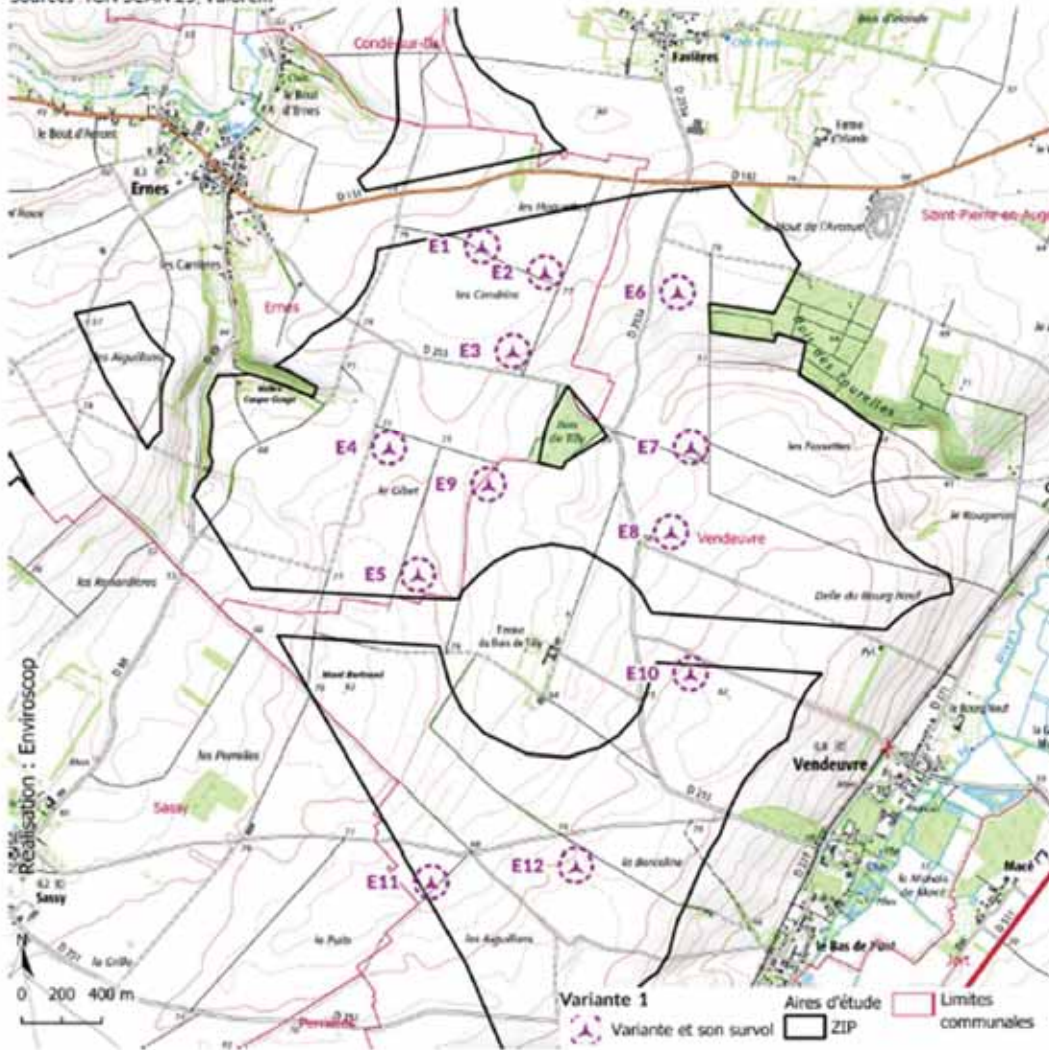
Variante
d'implantation avec
gabarit à 220m Bout De
Pale

- Variante 1** 12 éoliennes de 220 m bout de pale au maximum et un rotor jusqu'à 166 m de diamètre
- Parc d'une puissance maximale de 75,6 MW (6,3 MW / éolienne)
 - 5 éoliennes sur la commune de Ernes et 7 éoliennes sur la commune de Vendeuve
 - Implantation globale orientée nord / sud pour 10 éoliennes (E1 à E10) et 2 éoliennes isolées au sud (E11 et E12).



Carte 133 : Variante 1 du parc éolien de Ernes Vendeuve

Sources : IGN SCAN 25, Valorem



Points forts :

- Implantation maximisante
- Foncièrement réalisable

Points faibles:

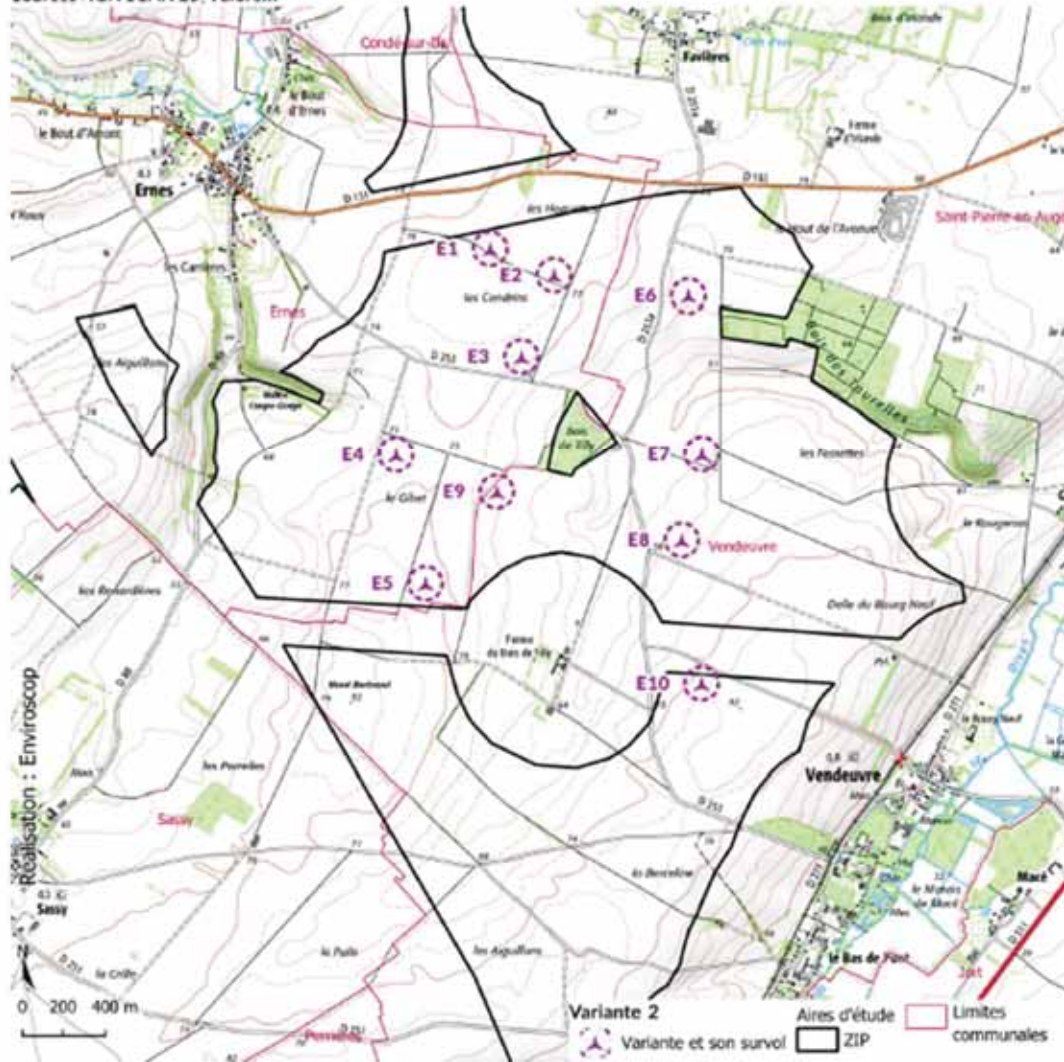
- Aucune cohérence paysagère (1 ligne de 2 éoliennes, 2 lignes de 4 éoliennes et 2 éolienne isolée (selon l'axe Nord-Sud)
- Encerclement de la ferme de Tilly
- Covisibilité de E11 et E12 avec le château de Vendeuve.
- Enjeux acoustiques sur la ferme de Tilly ainsi que sur Escures
- Sillage trop important



- Variante 2** 10 éoliennes de 220 m bout de pale au maximum et un rotor jusqu'à 166 m de diamètre
- Parc d'une puissance maximale de 63 MW (6,3 MW / éolienne)
 - 5 éoliennes sur la commune de Ernes et 5 éoliennes sur la commune de Vendeuve
 - Implantation globale orientée nord / sud pour les 10 éoliennes

Carte 134 : Variante 2 du parc éolien de Ernes Vendeuve

Sources : IGN SCAN 25, Valorem



Suppression de E11 et E12

Points forts :

- Espace d'aération visuelle au sud
- Foncièrement réalisable
- Meilleure cohérence paysagère (1 ligne de 2 éoliennes, 2 lignes de 4 éoliennes (selon l'axe Nord-Sud))

Points faibles:

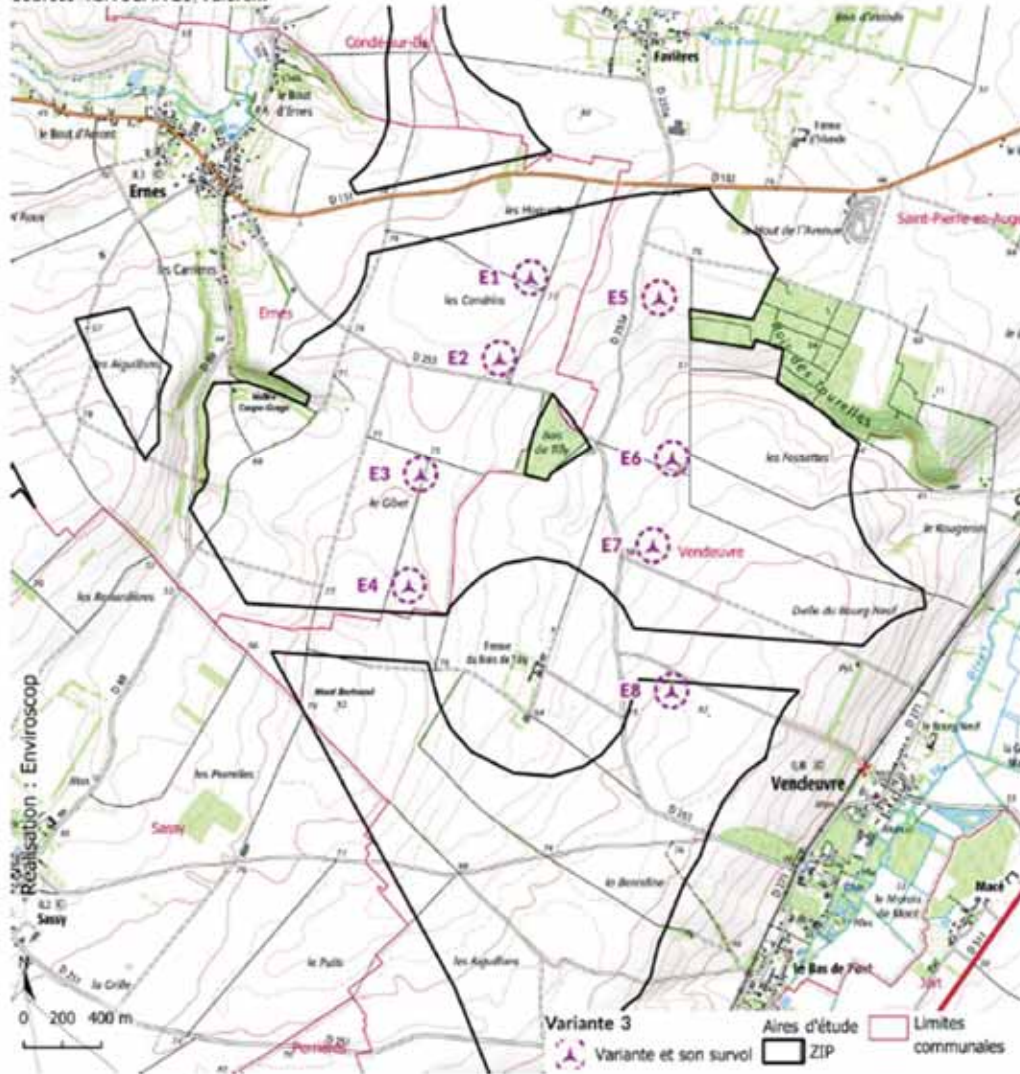
- Enjeux acoustiques sur la ferme de Tilly ainsi que sur Escures
- Sillage trop important



- Variante 3** 8 éoliennes de 220 m bout de pale au maximum et un rotor jusqu'à 166 m de diamètre
- Parc d'une puissance maximale de 50,4 MW (6,6 MW / éolienne)
 - 4 éoliennes sur la commune de Ernes et 4 éoliennes sur la commune de Vendeuve
 - Implantation globale orientée nord / sud avec 2 lignes de 4 éoliennes

Carte 135 : Variante 3 du parc éolien de Ernes Vendeuve

Sources : IGN SCAN 25, Valorem

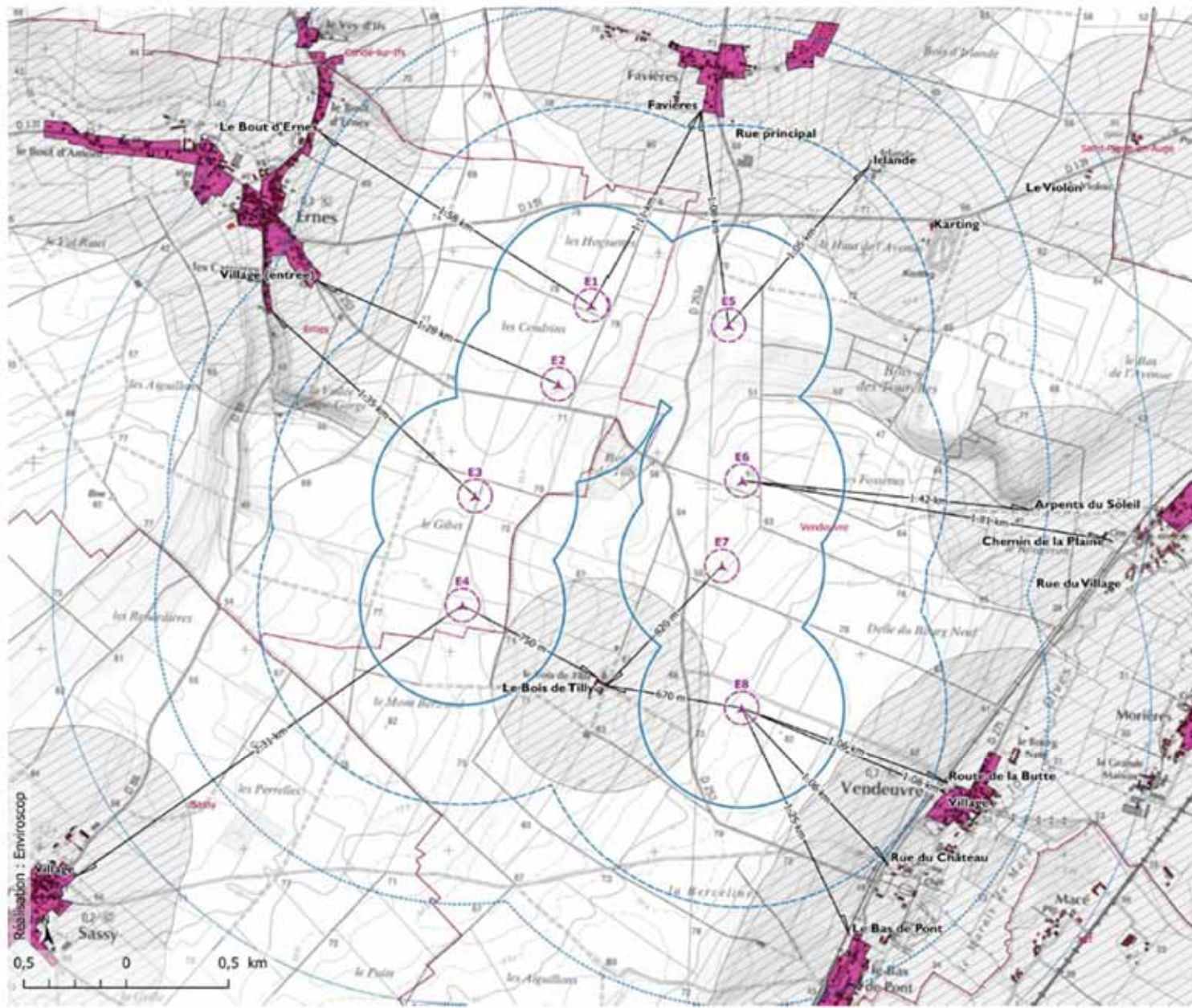


Suppression de E1, isolé au Nord-Ouest du projet => Diminution de l'acoustique sur Escures-sur-Favières

Suppression de E9, proche du bois de Tilly => Diminution de l'acoustique sur la Ferme de Tilly en supprimant E9 et en gardant E4 à distance convenable

Points forts :

- Espace d'aération visuelle au sud
- Foncièrement réalisable
- Meilleure cohérence paysagère (2 lignes de 4 éoliennes selon l'axe Nord-Sud)



- Projet
- ▲ Eolienne et son survol
- Aire d'étude
- 500 m aux éoliennes
 - 1 km
 - 1,5 km
 - 2 km
- Limites administratives
- Limites communales
- Ecart aux habitations et zones destinées à l'habitat
- Habitation
 - Zone urbanisée (UA)
 - 500 m des habitations et zones destinées à l'habitat
 - Ecart à l'habitat

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Dessertes du projet
éolien

L'ÉNERGIE D'AGIR



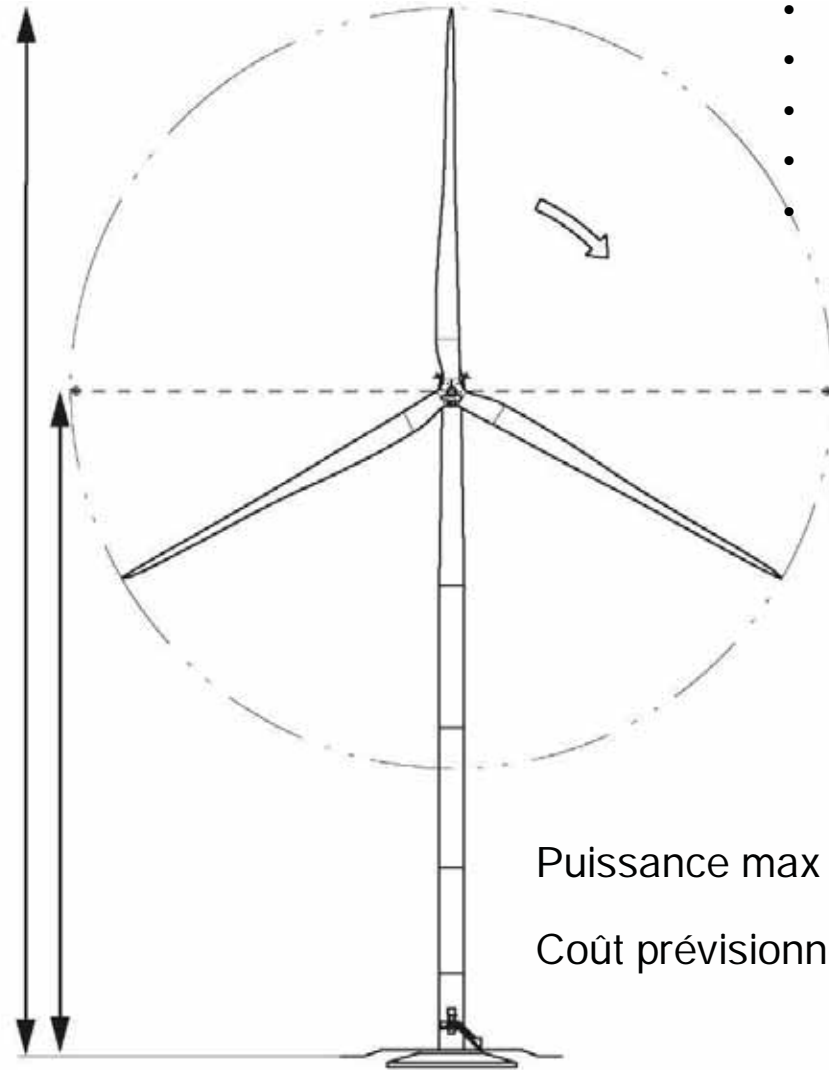
Gabarit

Gabarit maximisant des éoliennes



Hauteur max bout de pale : 220m

Hauteur max moyeu : 138m



- Hauteur max : 220m
- Hauteur au moyeu max: 138m
- Puissance max : 50,4 MW
- Garde au sol : 43m
- Diamètre rotor max : 166m

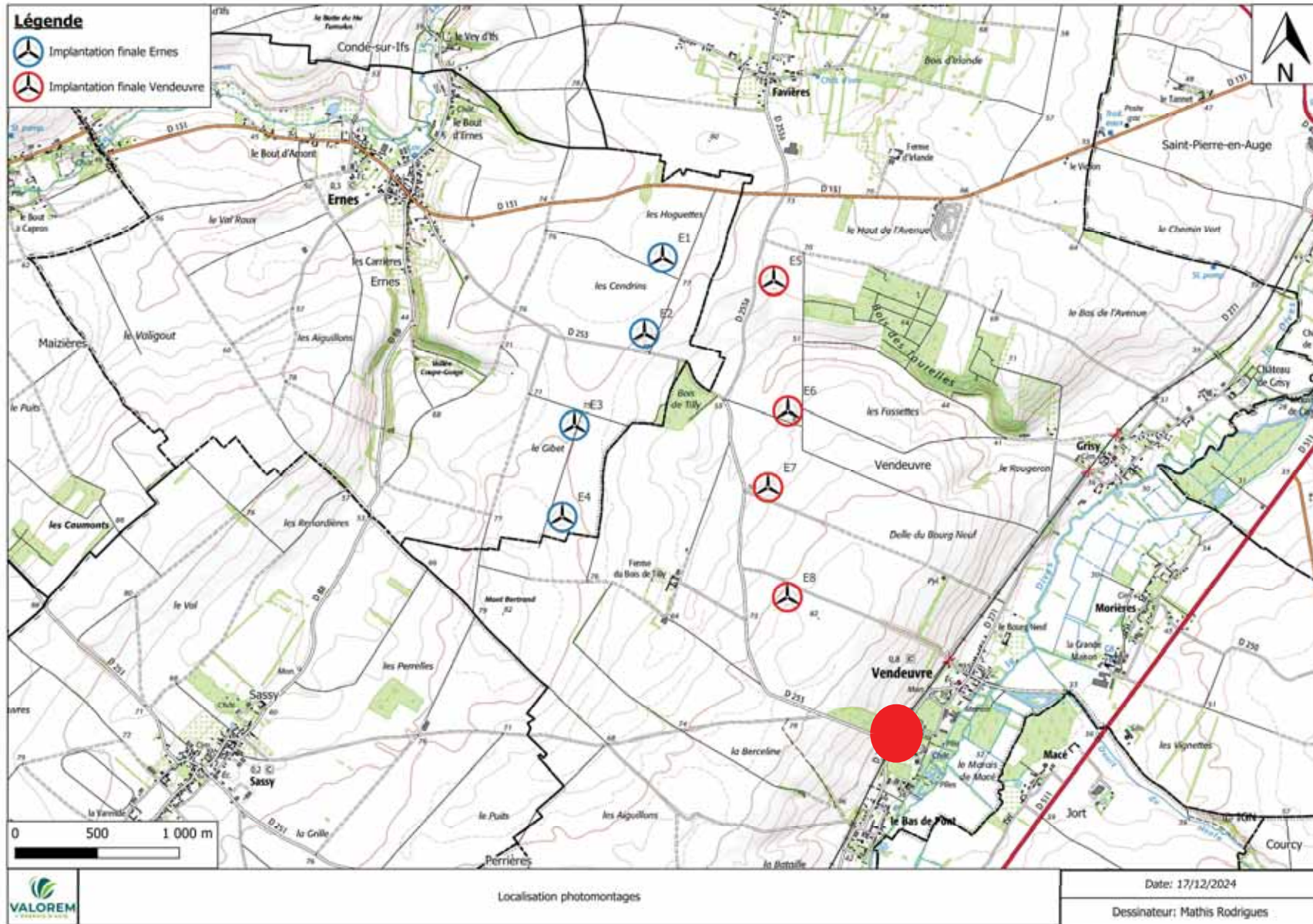
Puissance max unitaire : 6,3 MW

Coût prévisionnel : 100 M€

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Photomontages





Esquisse : parcs éoliens connus et projet

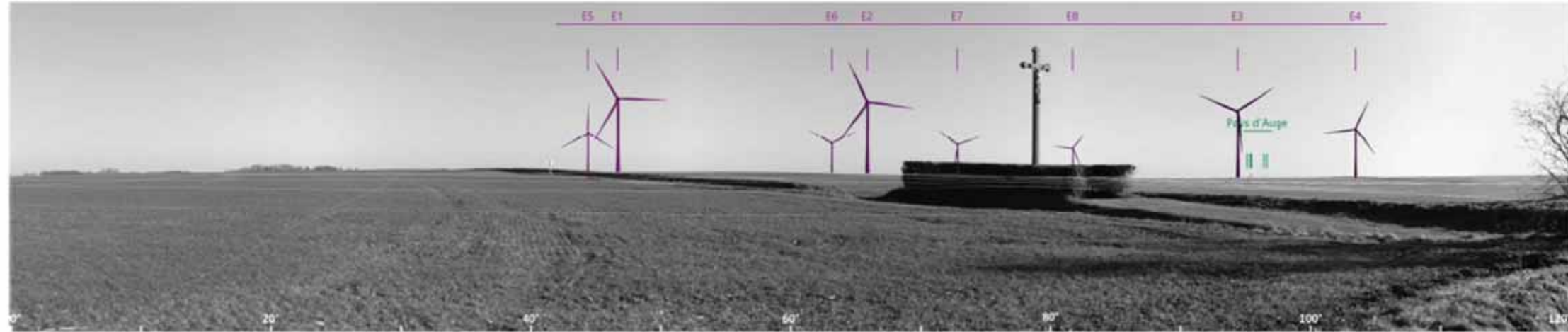


Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





Esquisse : parcs éoliens connus et projet



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





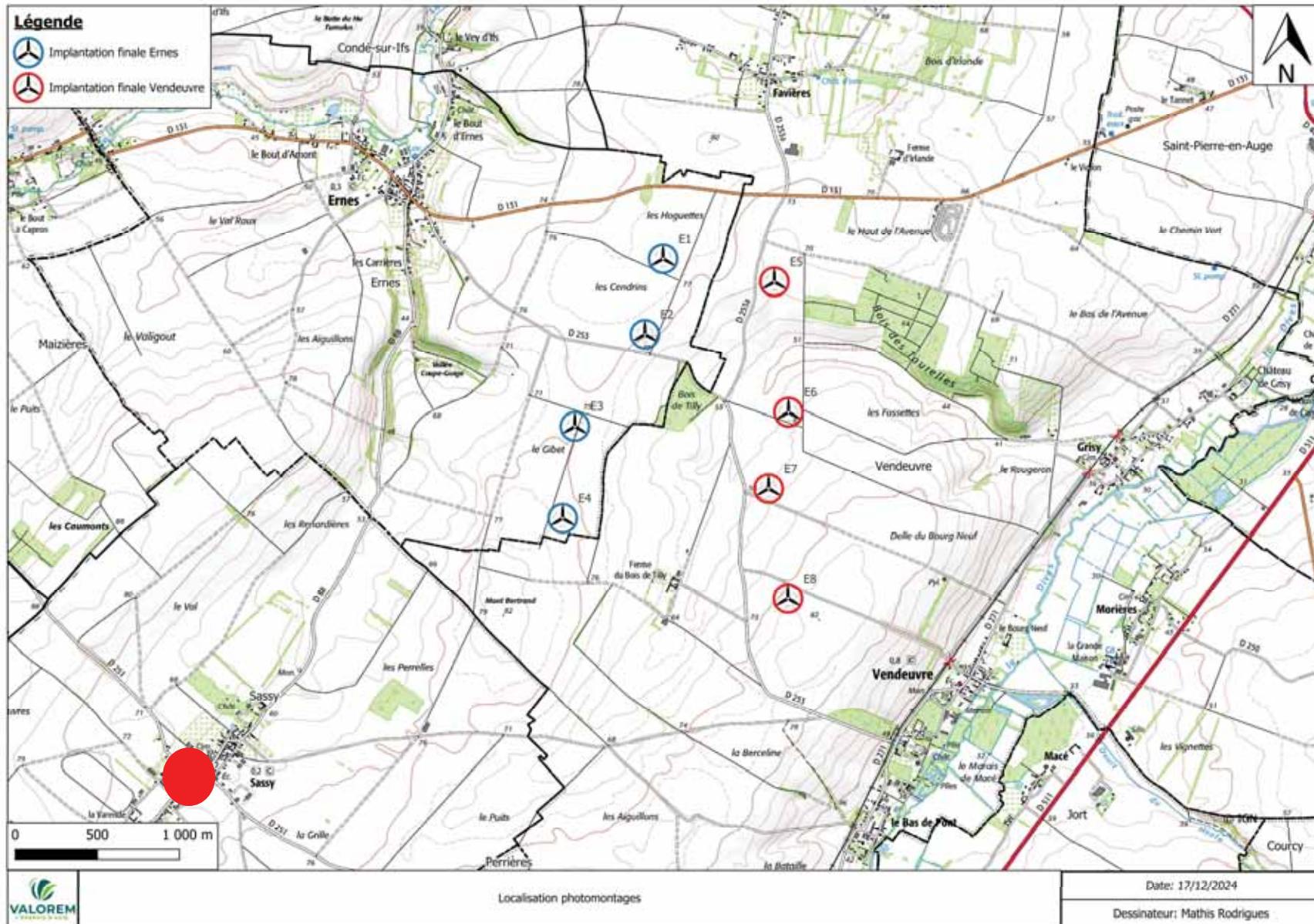
E5 E1





E6 E2 E7 E8 E3 E4





Esquisse : parcs éoliens connus et projet



Les éoliennes sont représentées dans le même code couleur que sur les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette esquisse par une trame blanche (ou grise selon le photomontage)

Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus

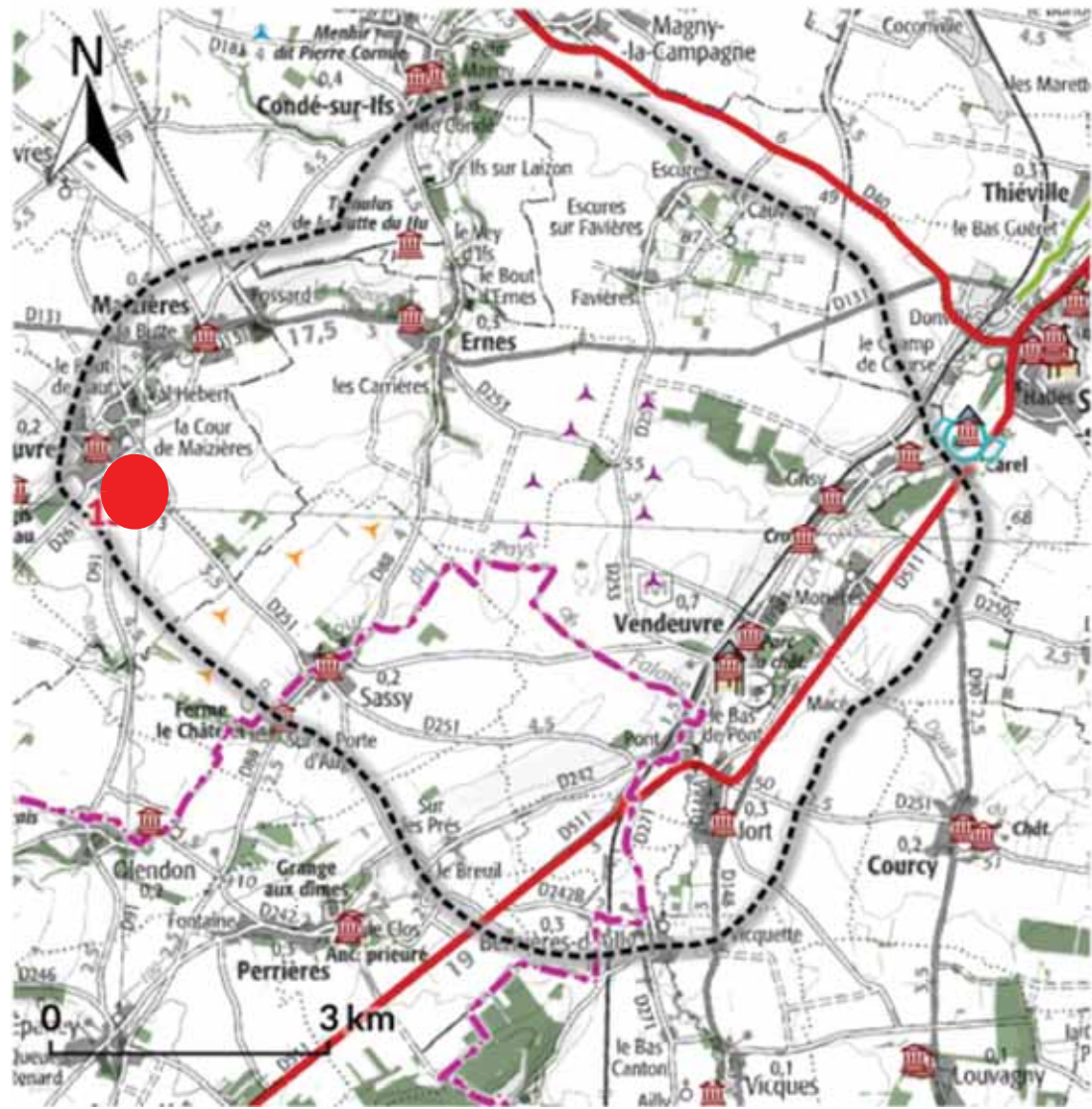






E1 E2 E3 E5 E4 E6 E7 E8







Esquisse : parcs éoliens connus et projet



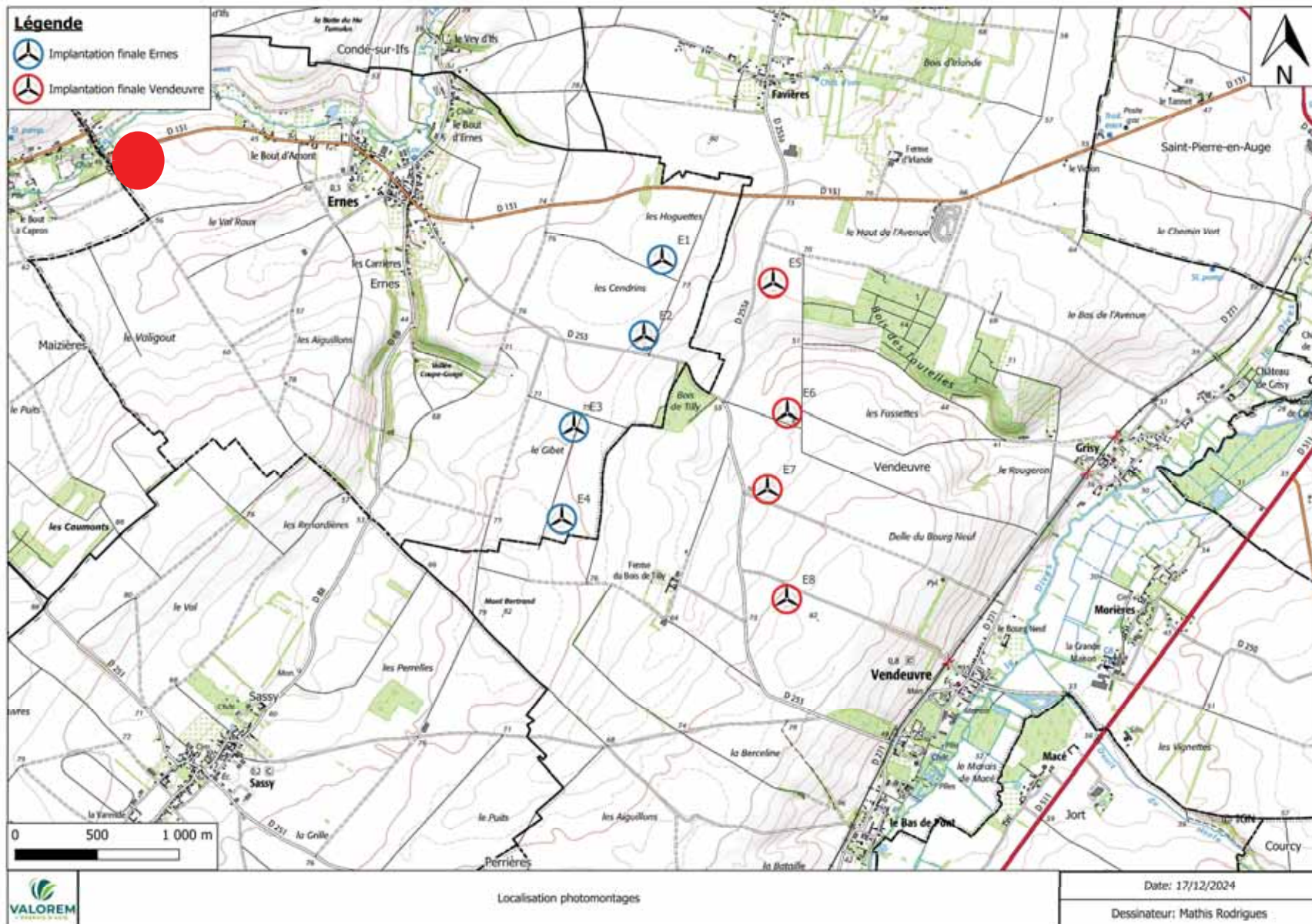
Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





E1 E5 E2 E6E3 E7 E4 E8







Esquisse : parcs éoliens connus et projet



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus







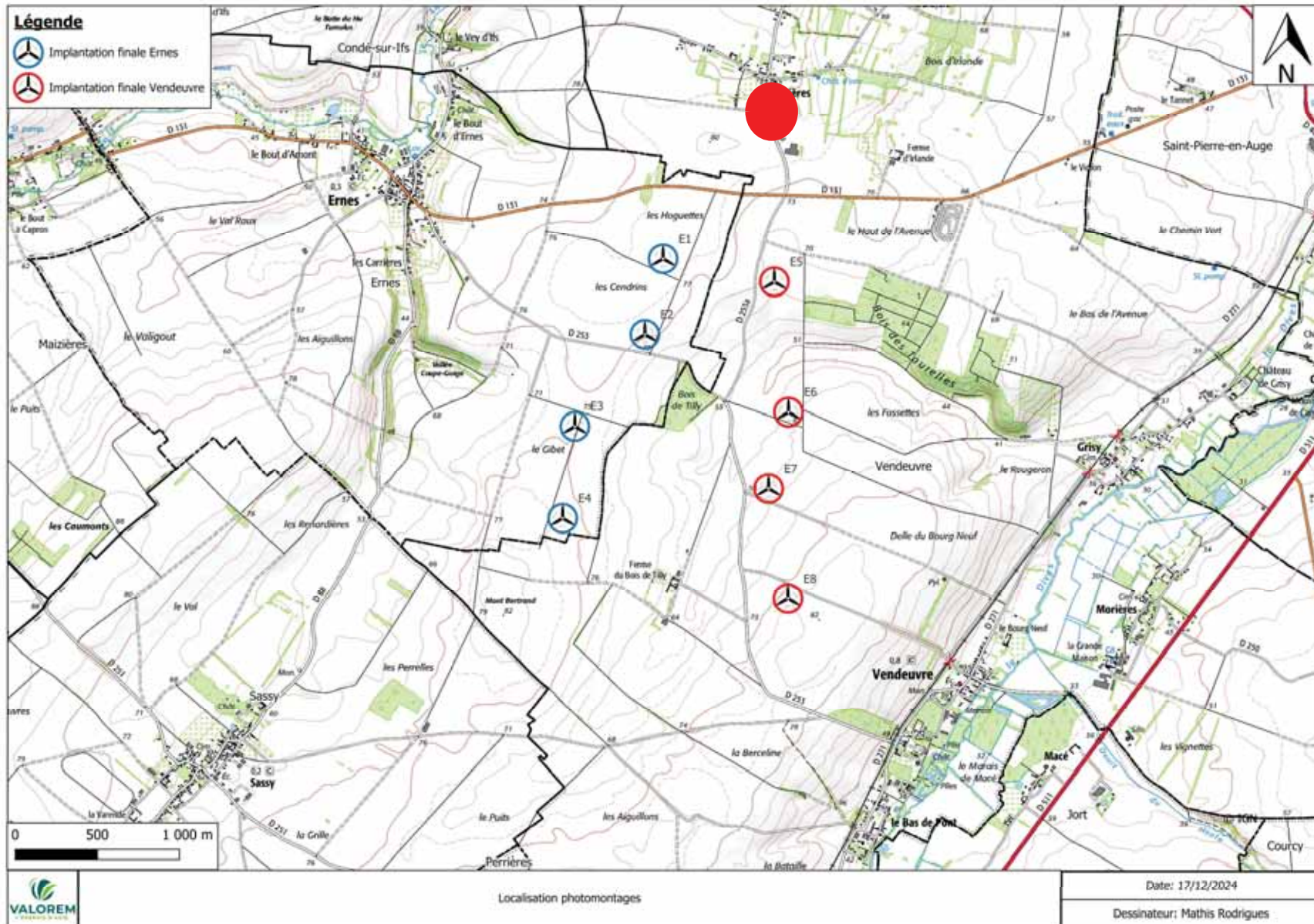
E2 E6

E7

E3 E8

E4







Esquisse : parcs éoliens connus et projet



Etat avec le projet et les autres parcs éoliens connus





E6E5E8 E7





E4 E2 E3 E1



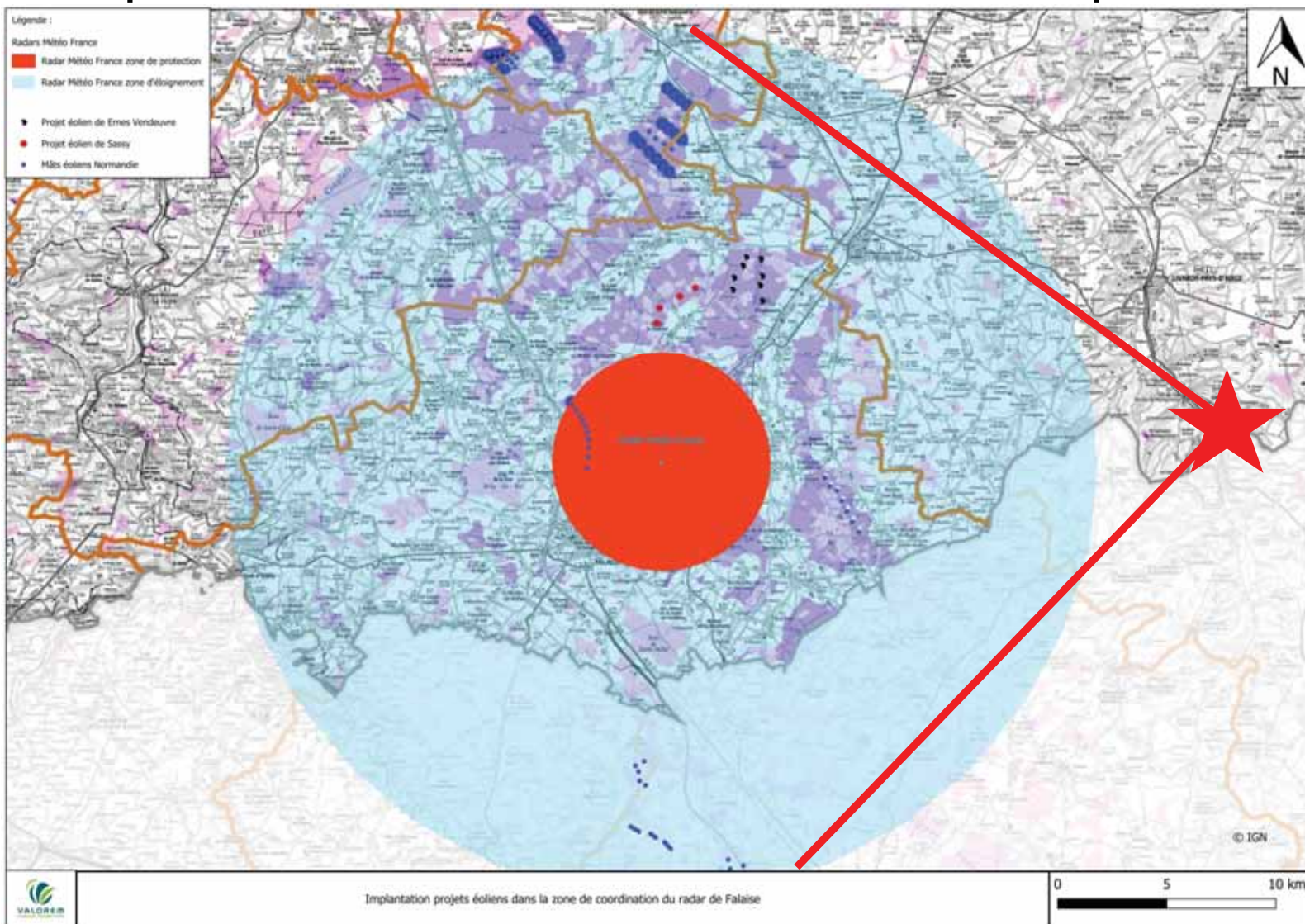
0° 10° 20° 30° 40° 50° 60°

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Compatibilité avec un
radar de compensation
Météo France

Emplacement du radar de compensation Météo



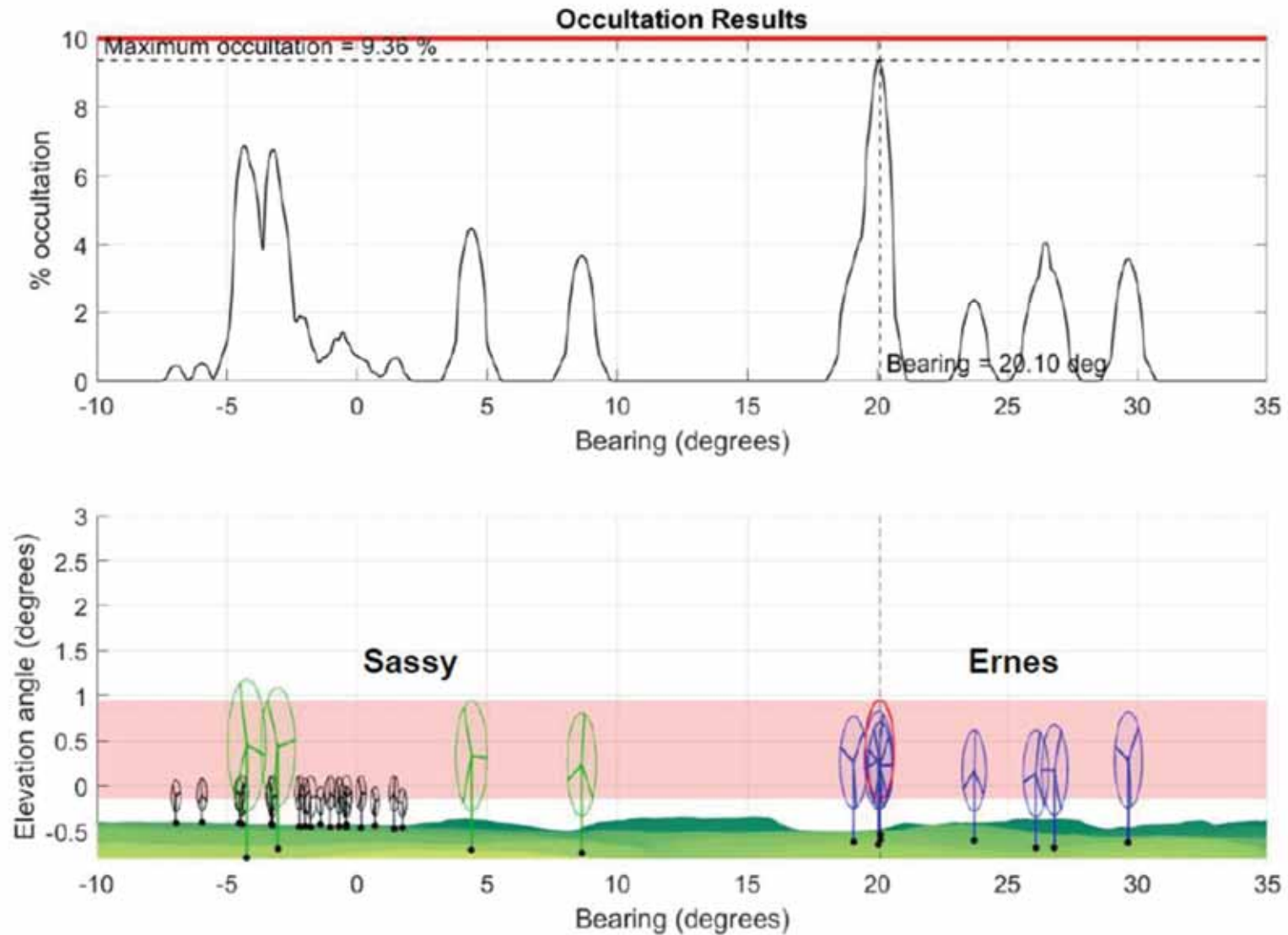
L'objectif du radar de compensation est de permettre le développement éolien dans la contrainte du radar Météo France existant de Falaise

Bénéficiaires initiaux du radar de compensation

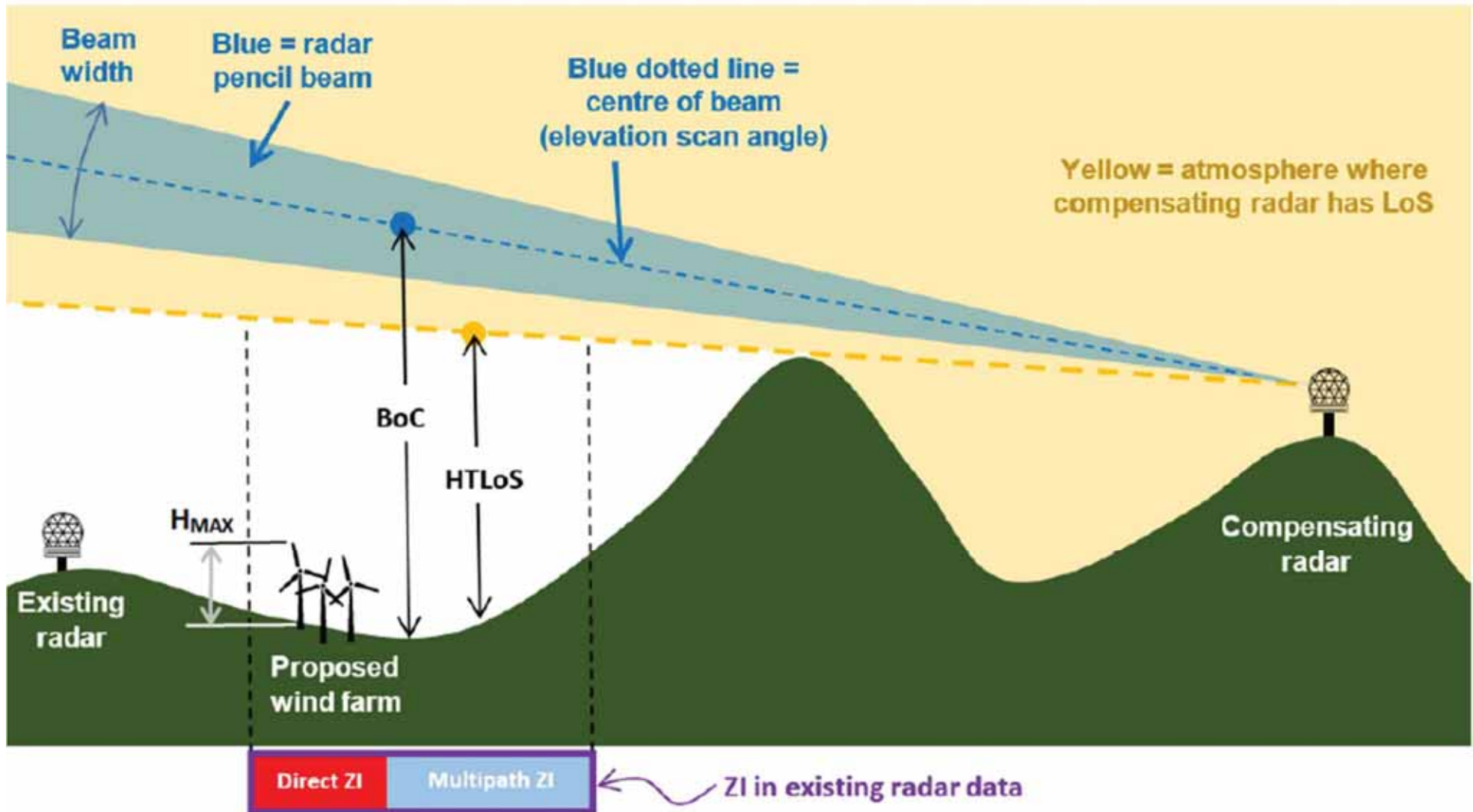
Météo France

Groupe	Parc éolien	Développeur	Nb de turbines (MW)		
			Parc éolien	Sous-total	Total
Bénéficiaire principal initial (BPI)	Ernes	Valorem	8 (50,4 MW)	8 (50,4 MW)	12 (74,4 MW)
Bénéficiaire secondaire initial (BSI)	Sassy	EDF	4 (24 MW)	4 (24 MW)	

Critère d'occultation



Critère LOS et BOC



L'ÉNERGIE
D'AGIR



Planning



Planning projets

Projet éolien de Ernes Vendeuvre

Dépôt : Mai 2026

Enquête publique : début 2027

Obtention des autorisations : 2028

Construction : 2029

Mise en service : 2030

Projet de radar de compensation météo Val-de-Vie

Dépôt de l'Autorisation Environnementale Ernes Vendeuvre : Mai 2026

Dépôt Permis de Construire: Septembre 2026

Enquête publique : Début 2027

Convention Météo France : 2028

Mise en service : 2030

Projet de poste HTB et stockage

Dépôt d'un dossier de Cas par Cas: Juin 2026

Dépôt Permis de Construire: Fin 2026

Construction: 2029

Mise en service : 2030

L'ÉNERGIE D'AGIR



Questions / Discussion

VALOREM

Opérateur polyvalent en énergies vertes

www.valorem-energie.com

<https://monparcvalorem.lendosphere.com/>

contact@valorem.com



Mathis RODRIGUES

Chef de projets

Mathis.rodriques@valorem-energie.com

Mob. +33 (0)6 22 13 21 55



